

Eurobosco 2017 – 14 Octobre 2017 – Contribution de Laurent Grégoire

Chers Amis,

Un grand merci aux organisateurs de votre Congrès pour m'avoir invité à prendre la parole ce matin devant vous ! J'interviens au nom des organisations des anciens élèves de l'enseignement catholique dont les anciens élèves de Don Bosco font bien sûr partie. Après avoir rappelé les structures et buts de ces organisations, j'expliquerai notre action auprès des Institutions publiques, action portant notamment sur la défense de la famille.

1/ Quelles organisations aux niveaux national, européen et international ?

Au niveau français, comme cela existe aussi dans d'autres pays, la COFAEC, Confédération française des associations d'anciens élèves de l'enseignement catholique, fédère depuis plus de 110 ans toutes nos amicales, plus d'un millier. Il s'agit d'amicales congréganistes, regroupés en fédérations nationales, mais aussi d'établissements scolaires dépendant des diocèses et parfois regroupés en union diocésaines ; au total un réseau de plus de 3 millions d'anciens élèves ! L'objectif de la COFAEC est double : favoriser les échanges de bonnes pratiques entre les responsables des associations et de leurs fédérations, et d'autre part assurer leur représentation : c'est notamment le cas auprès du Comité national de l'enseignement catholique dont je suis membre de droit, comme président de la COFAEC.

Au niveau européen, l'UNAEC-Europe, Union européenne des anciens élèves de l'enseignement catholique, organisation créée en 1980, regroupe les organisations nationales, comme la COFAEC, et les confédérations européennes congréganistes. Comme pour la COFAEC, l'objectif de l'UNAEC-Europe est double : favoriser des échanges entre les responsables d'anciens élèves des différents pays européens et assurer leur représentation ; celle-ci s'effectue auprès de deux organisations :

- La première est le CEEC, Comité européen de l'enseignement catholique, qui regroupe les responsables de l'enseignement catholique de toute l'Europe, l'UNAEC-Europe en est membre associé. C'est ainsi que, comme secrétaire général de l'UNAEC-Europe, je vous représenterai à l'assemblée semestrielle du CEEC qui se tiendra dans 3 semaines à Ljubljana en Slovénie.
- La seconde est le Conseil de l'Europe où l'UNAEC-Europe a un statut participatif comme OING, Organisation internationale non gouvernementale. Pour rappel, le Conseil de l'Europe n'est pas lié à l'Union européenne mais il regroupe les 47 pays de la grande Europe, y compris notamment la Russie et la Turquie. Le Conseil de l'Europe est notamment compétent dans les domaines des Droits de l'Homme et de l'éducation. C'est de lui que dépend par exemple la liberté de l'enseignement en Europe qui est l'une de nos principales revendications. Comme représentant de l'UNAEC-Europe auprès du Conseil de l'Europe, j'étais cette semaine à Strasbourg où se tenait une session parlementaire et des réunions d'OING.

Au niveau mondial, l'OMAEC, Organisation mondiale des anciens élèves de l'enseignement catholique, a été créée en 1967. Nous fêtons son 50^e anniversaire à Rome dans une semaine et devrions à cette occasion être reçus en audience par le Saint-Père. L'OMAEC a également un double rôle : celui de coordonner toutes nos structures au niveau mondial, dont la Confédération mondiale des anciens élèves de Don Bosco, et celui de nous représenter. Représentation d'une part auprès de l'OIEC, l'Organisation internationale de l'enseignement catholique, où l'OMAEC est membre associé, ainsi que la Congrégation du Vatican pour l'éducation catholique, et d'autre part auprès de l'UNESCO, l'agence des Nations-Unies pour l'éducation. L'OMAEC y a un statut consultatif d'OING et, comme représentant de l'OMAEC auprès de l'UNESCO, je participe aux actions, menées avec d'autres OING, pour la défense de la liberté de l'enseignement et le respect des familles ; ceci se fait notamment au sein du CCIC, Centre qui coordonne les OING d'inspiration catholique représentées auprès de l'UNESCO.

2/ Quelles actions menons-nous auprès des Institutions, nationales, européennes et mondiales ?

Faute de temps, je liste juste un certain nombre de domaines où nous intervenons :

- Le développement et le rôle de la **société civile** dans la vie démocratique : nous sommes des associations, donc l'un des « corps intermédiaires » de la société, à l'instar des familles, des entreprises, des églises, comme l'indique la doctrine sociale chrétienne. À titre d'exemple, la Conférence des OING du Conseil de l'Europe, à laquelle l'UNAEC-Europe appartient, est récemment devenu l'un des « 4 piliers » de cette Institution, les 3 autres étant le Comité des ministres, l'Assemblée parlementaire et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux.
- La défense de la **liberté de l'enseignement**. En Europe, celle-ci n'est pas totale, voire remise en cause, dans quelques pays, parfois lorsqu'une religion non catholique est très largement majoritaire. Au niveau international, de plus en plus de voix, y compris venant de l'ONU, remettent en cause l'enseignement privé pour qu'il soit exclusivement assumé par les États. La raison est que certains pays voient le fort développement d'un enseignement privé à but très fortement lucratif. L'enseignement catholique n'a aucun but lucratif et assure une mission d'éducation par délégation des pouvoirs publics : il doit donc être non seulement maintenu, mais financé par la collectivité !
- Conformément à la doctrine sociale chrétienne, **l'éducation des enfants est assurée par les parents** qui peuvent en déléguer une partie à des établissements d'enseignement. Ce devrait être, comme le dit le pape François, dans le cadre d'un pacte entre l'État, la famille et l'école. Et, dans ce pacte, les parents doivent rester décisionnaires : « L'éducation intégrale des enfants est à la fois un grave devoir et un droit primordial des parents (...) L'État offre un service éducatif de manière subsidiaire en accompagnant la responsabilité que les parents ne sauraient déléguer » (*Amoris Laetitia*, Ch. 3).
- Pour cette raison, nous soutenons la **défense de la famille** telle qu'elle est promue par la doctrine sociale, en lien tant avec les associations de parents d'élèves de l'enseignement catholique qu'avec les associations familiales catholiques.
- Les écoles catholiques sont ouvertes à tous les enfants, quelles que soient leurs convictions religieuses. De ce fait, nos associations comprennent des membres de toutes convictions. Aussi participons-nous aux travaux des Institutions internationales pour favoriser le **dialogue interculturel**, et notamment **interconfessionnel** et la mise en œuvre d'une **société inclusive et pacifiée**. Inutile d'insister sur l'importance d'une telle action dans le contexte actuel marqué par le terrorisme islamique. Citons à ce propos l'initiative d'une association d'anciens élèves du Liban, notamment reprise par les fédérations maltaise, française et sénégalaise des anciens élèves, pour favoriser le dialogue islamo-chrétien à travers la célébration commune de l'Annonciation, le 25 mars (devenue fête chômée au Liban !).
- **Les migrants** : comme nous le rappelle en permanence le pape François, et notamment en recevant en mai la Confédération européenne des anciens élèves des jésuites, le sort des migrants ne peut pas nous laisser indifférents. D'une part par l'accueil, notamment des familles et des enfants dont il faut assurer une scolarité ; mais aussi en s'attaquant aux raisons des migrations, notamment le réchauffement climatique et, surtout, l'énorme chômage des jeunes dans certains pays, notamment d'Afrique. Avant même l'encyclique *Laudato'Si*, l'OMAEC s'est prononcé en faveur du développement du **commerce équitable**, notamment par la signature d'une convention avec l'ONG espagnole PROYDE. Et la COFAEC et la Fédération sénégalaise des anciens élèves des écoles catholiques, se sont engagées dans un projet pour relancer la filière bois/menuiserie, et la création nécessaire de formations, en Casamance (la région Sud du Sénégal) après près de 35 ans de guerre.

Dans ces domaines, et dans un certain nombre d'autres, vos responsables dans les organismes fédératifs d'anciens élèves et vos représentants auprès des Institutions publiques nationales, européennes et mondiales, essaient de mettre en œuvre les principes évangéliques que nous avons découverts durant notre formation dans les écoles catholiques. N'est-ce pas là l'une des raisons d'être principales de nos associations ?